

UNE CONCEPTION PSYCHANALYTIQUE DE L'INSTITUTION

RENÉ KAËS

LE CHAMP DE LA PRATIQUE

Mes recherches et les propositions théoriques que j'ai formulées ont pour champ pratique les interventions que j'ai effectuées dans des institutions de soin psychique et de formation, à la demande de certains membres de ces institutions. J'interviens comme psychanalyste, hors les murs du cabinet, dans les murs de l'institution, pensant que dans ce transit d'un lieu à un autre, un psychanalyste peut y entendre quelque chose qui relève de son écoute. Ce qu'il entend peut se traduire par la mise en travail de formations et de processus inconscients qui concernent une certaine souffrance des liens institutionnels et des rapports à l'institution.

Qu'est-ce qu'une « intervention » ?

La demande que je mets en travail est toujours une demande suscitée par une souffrance des sujets confrontés à des difficultés de pensée dans la réalisation de la tâche primaire de l'institution : soigner, former. Intervenir ne signifie pas ici adopter une démarche active, mais laisser *venir entre* des processus bloqués et leur remise en œuvre, des paroles et du sens inventés avec ces sujets-là, dans leur cadre institutionnel, dans leurs rapports à leur tâche. Nous devons savoir ce qui relève de notre compétence et ce qui la différencie d'autres approches, afin de pouvoir renoncer à une intervention quand son objet relève, par exemple, d'une démarche de psychosociologie ou de sociologie des organisations.

Il y a donc lieu et temps pour élaborer la demande et pour analyser l'offre d'intervenir. Dès ce moment, l'analyste est confronté à une série de problèmes théoriques (constitution de l'objet de la demande et de l'objet de l'intervention) avec ses corrélats méthodologiques (dispositif d'intervention proposé par le psychanalyste en « réponse » à la demande qui lui est adressée).

Quant à l'objet de la demande, il s'exprime soit comme une aide pour comprendre et transformer des *processus institutionnels* perturbés : une institution en crise, une équipe soignante confrontée à une situation critique (changement de chef de service, violence de soignants sur des soignés, redéfinition d'un projet thérapeutique), soit comme une demande d'écoute dans *l'élaboration des cas cliniques difficiles* rencontrés dans la réalisation de la tâche primaire de l'institution. Pour me limiter à ces deux grands cas de figures, dans ma pratique de l'écoute préliminaire, je suis régulièrement confronté à cette question : la demande de supervision joue-t-elle, et de quelle manière, comme résistance au traitement de la dynamique institutionnelle, et réciproquement ? Dans de nombreux cas, sinon le plus souvent, la question se transformera en celle-ci : comment travailler sur ces différents registres sans les séparer et sans les confondre ? Lorsque je travaille avec une équipe sur les cas cliniques comme moyen d'accès à la dynamique institutionnelle, l'écoute de la succession des cas et le travail sur le choix du cas se révèlent indispensables : il en résulte toujours une voie d'accès aux processus psychiques qui organisent (ou désorganisent) l'équipe dans le cadre institutionnel.

Le problème méthodologique de l'intervention en institution

Racamier avait été particulièrement sensible au fait que, dans l'institution, le psychanalyste n'invente pas son champ d'action comme il le fait, depuis Freud, avec la situation de la cure : il entre dans un champ déjà existant, qu'il doit connaître pour pouvoir y œuvrer selon des modalités entièrement psychanalytiques dans une situation qui ne l'est pas ; j'ajoute que nous intervenons dans un champ et dans des situations qui ne sont pas construites pour un travail psychanalytique, mais au contraire pour occulter les effets de l'inconscient. En effet, même si le projet thérapeutique de l'institution soignante inscrit la prise en considération des effets de l'inconscient et de la subjectivité dans le cadre de sa pratique et de son élaboration théorique, l'organisation même de l'institution ne saurait rendre possible que ce projet satisfasse les réquisits fondamentaux de la méthode psychanalytique : ni les conditions de la libre association dans le transfert, ni les conditions de la réserve intrapsychique et du retrait ou de l'abstinence relationnelle qui en rendent repérables et interprétables les effets, ne sont remplies par le dispositif institutionnel

dans lequel œuvre le psychanalyste lorsque son activité s'exerce du dedans de l'institution. On doit cependant constater que les psychanalystes en institution ont créé des dispositifs originaux organisés en vue de la meilleure adéquation entre la pathologie mentale et les ressources thérapeutiques des effets de groupe et des effets institutionnels. S'ils reconnaissent les effets pathogènes et aliénants des liens institutionnels, ils en ont reconnu aussi les vertus contenantes, transformatrices et symboligènes. Ce sont des psychanalystes œuvrant en institution, comme Bleger et Racamier, qui ont montré que les institutions de soins sont soumises à un processus de retournement de leur but thérapeutique, qu'elles ont tendance à s'adapter à la pathologie mentale que précisément elles ont pour tâche de soigner, et que, au contraire, elles conservent et pérennisent. Les institutions soignantes sont toujours des organisations conflictuelles, de par la nature même des processus psychiques auxquels elles ont affaire : qui répare et soigne détient le pouvoir de détruire et de faire mourir. Je pense que c'est le traitement de cette conflictualité qui détermine la structure de l'institution, son avenir et celui des malades. Il est donc nécessaire de reconnaître et d'assumer la conflictualité pour pouvoir soigner.

C'est encore sur cette découverte que se fonde la conception psychanalytique de l'institution et le principe du travail institutionnel : les institutions sont des structures potentiellement pathologiques et pathogènes. Elles se manifestent telles lorsqu'elles mettent en place des formes collectivement organisées de réponses défensives aux transferts multiples et massifs des malades et aux angoisses qu'ils mobilisent ; lorsqu'elles produisent des organisations impersonnelles, abouliques, déficitaires en investissements libidinaux et en communication, lorsqu'elles se scindent selon le mode mimétique des défenses psychotiques.

Dès lors que le travail thérapeutique doit s'effectuer au sein d'une institution, celle-ci est interrogée tout d'abord sur sa capacité de rendre possible ce travail ou, au contraire, de l'empêcher. Les psychanalystes qui accordent crédit à l'hypothèse que l'institution en tant que telle pourrait avoir une fonction spécifiquement thérapeutique exigent d'en définir les conditions et les obstacles.

Ainsi, en manifestant sa compétence dans un dispositif différent de celui de la cure individuelle, la psychanalyse a été confrontée, sans toujours être en mesure de les résoudre, à un certain nombre de problèmes que je voudrais maintenant examiner en dégagant quelques orientations de la recherche actuelle.

LA RÉALITÉ PSYCHIQUE DANS L'INSTITUTION

Le postulat *princeps* de la psychanalyse quant à la réalité psychique est que cette réalité possède la consistance des formations de l'inconscient. Toute référence à la psychanalyse dans une pratique

institutionnelle (ou de groupe) rencontre ce postulat. Le problème est le suivant : comment qualifier la réalité psychique inconsciente de ou dans l'institution, dans son rapport à la Loi qui la structure et qui organise les liens qui s'y développent, et dans son rapport avec la réalité psychique inconsciente du sujet considéré dans sa singularité ? En outre, dans les institutions, nous ne pouvons ignorer que la réalité psychique est mobilisée par la tâche, par les investissements qu'elle reçoit, par les représentations qui y sont liées et par les mécanismes de défenses qui s'y associent.

De la complexité et des emboîtements des niveaux de l'analyse

Dès mes premiers travaux (Kaës, 1987), j'ai souligné que l'institution est une complexité dans laquelle interfèrent divers ordres ou, selon la dénomination de G. Gurvitch, divers paliers de réalité : socio-juridique, politique, économique, culturelle et psychique. C'est à ce palier que nous avons accès, pour autant que, dans la complexité (qui n'est jamais pensable qu'après coup), la découpe de l'objet et de son corrélat méthodologique soit en mesure de délimiter le champ de l'intervention, telle que je l'ai définie plus haut (à la fois écoute de la réalité psychique et, par les effets de cette écoute et de l'interprétation, transformation des rapports subjectifs entre les sujets).

L'institution lie, rassemble et gère des formations et des processus hétérogènes. Je suppose que des logiques différentes y fonctionnent. C'est pourquoi peuvent s'immiscer et prévaloir, dans la logique *sociale* de l'institution, des questions et des solutions relevant du niveau et de la logique *psychiques*. C'est pourquoi toute émergence psychique possède a priori une valeur de symptôme significatif pour l'ensemble institutionnel. Il est possible que des problèmes politiques s'expriment dans le registre du symptôme psychique.

Dans les institutions, une partie considérable des investissements psychiques est destinée à faire coïncider dans une unité imaginaire ces ordres logiques différents et complémentaires, afin de faire disparaître la conflictualité qu'elles contiennent. Les institutions encouragent la synergie de tous ces investissements et de toutes les formations qui produisent l'illusion de la coïncidence et maintiennent la relation isomorphique entre les individus et leur groupe, jusqu'à ce que l'irruption violente du refoulé ou du négatif fasse voler en éclats les pactes inconscients qui scellent le consensus, et, dissociant l'appareillage du groupement, révèle les logiques distinctes qui s'étaient dissimulées dans les formations communes tout aussi nécessaires au sujet singulier qu'à l'ensemble dont il procède et qu'il compose.

Au contraire, la capacité des institutions de tolérer le fonctionnement de niveaux *relativement* hétérogènes, d'accepter les interférences de logiques différentes constitue la base de sa fonction métaphorique. Cette capacité rend possible la constitution d'un espace

psychique différencié ; elle restitue la perspective et l'épaisseur d'une histoire dont les acteurs sont eux aussi d'ordre différent, comme un texte palimpseste inscrit sans les effacer totalement les traces des écritures successives.

La multiplicité des niveaux logiques, des économies et des dynamiques qui s'y développent produit différents effets : ainsi, des *effets de gérance ou de transfert* entre, par exemple, le niveau du sujet singulier et celui de l'ensemble, cet ensemble pouvant à son tour comporter des emboîtements de formation (groupe, institution) ou des montages parallèles (famille, institution) ; des *effets de conflictualité ou de réduction* d'écart entre les objectifs ou les moyens des instances constitutives de l'ensemble (institution, organisation, groupe de sujets, sujet singulier) ; ou des *effets de synergie et d'emboîtement ordonnés ou renversés* des niveaux.

L'analyse des articulations entre ces espaces interférents que lie le fait institutionnel conduit à se centrer sur *les formations et les espaces psychiques communs* que l'institution produit et gère, à partir des contributions et des investissements qu'elle exige de ses sujets. En retour, les intérêts et les bénéfices qu'ils y trouvent, la jouissance et la souffrance qu'ils y éprouvent doivent être également évalués. J'ai proposé de conduire cette analyse dans les termes des stratégies de détournement des investissements psychiques et des moyens institutionnels pour le bénéfice de certains de ses composants, ou pour l'institution considérée comme un tout. Nous pouvons ainsi rendre compte des dérives et des retournements qui composent, non sans enjeux pervers, certains aspects de la dynamique institutionnelle.

Des forces contraires travaillent l'institution : les unes œuvrent à unifier, essentiellement grâce au développement de la fonction de l'idéal, des représentations de la cause unique, des synergies d'investissement libidinal ; les autres travaillent à la différenciation et à l'intégration des éléments distincts dans des unités de plus en plus grandes ; d'autres, au contraire, sont vouées au retour à l'indifférencié, à la réduction des tensions ; d'autres encore à la destruction et à l'attaque.

Le palier de l'institutionnel n'est donc pas celui de l'intersubjectif (le niveau du groupe se spécifie, notamment, par les investissements mutuels de sujets singuliers), ni celui du sujet singulier. Ces précisions sont importantes dans la mesure où elles obligent à effectuer dans la complexité de l'institution des distinctions rendues nécessaires par le traitement de la demande, en limitant les risques de confusion entre ces ordres ou paliers de la réalité.

Nous devons définir l'institutionnel comme l'ordre par lequel est instituée, originée, fondée une collectivité dotée de lois d'organisation et de transmission. Cet ordre est produit par le juridique, il génère des rapports de pouvoir — du politique — de l'organisation, de la hiérarchie, de la culture, de l'économie, et il est assujéti à ces éléments

constituants. La matière psychique qui s'y coule, qui soutient les investissements et les représentations, auto- et hétéro-, passe d'un niveau à un autre, d'un espace à un autre, opérant un travail de métonymisation et de métaphorisation entre ces différents niveaux de la réalité. C'est en référence à ce point de vue que j'ai pu avancer que, dans l'institution (comme dans les groupes), l'inconscient s'inscrit plusieurs fois et de plusieurs manières avec des contenus différents dans ces ordres différents. C'est dans cette mesure que, dans une séance où sont présentés et discutés des cas cliniques, le cas est le cas et n'est pas seulement le cas. C'est aussi pourquoi nous avons à être attentifs, lorsque nous travaillons avec des équipes de soin (ou de formation), à ces lieux où l'institutionnel affleure dans le petit groupe, où les inscriptions de la psyché ne sont pas pensables avec des concepts qui décrivent les processus et les formations de l'appareil psychique « individuel ».

Sur ces bases, j'ai été conduit à porter une attention particulière à certaines formations psychiques propres aux ensembles institutionnels.

QUELQUES ESPACES PSYCHIQUES COMMUNS

Les formations intermédiaires

Il s'agit des *formations intermédiaires* entre l'espace psychique du sujet singulier et l'espace psychique constitué par leur groupement dans l'institution. De telles formations n'appartiennent en propre ni au sujet singulier ni au groupement, mais à leur relation. Un trait constant de ces formations est leur caractère biface, la réciprocité qu'elles induisent entre les éléments qu'elles lient, la communauté qu'elles scellent à travers pactes, contrats et consensus inconscients ; elles articulent ainsi les rapports de l'élément et de l'ensemble en des figures diverses : d'emboîtement, d'inclusion mutuelle de co-inhérence, ou de retournement continu.

Les *rappports d'emboîtement* sont particulièrement fragiles. Par exemple, le cadre du groupe thérapeutique est dans un rapport d'emboîtement *et* de réciprocité avec le cadre de l'institution elle-même, et avec le cadre interne (y compris théorique) du thérapeute. Chacun à sa manière — y compris les soignants — participe au maintien et à la réciprocité des cadres. Lorsque le cadre est attaqué, à quelque niveau que ce soit, les effets catastrophiques se répercutent dans les différents éléments que le cadre relie : des modifications structurales affectent la base psychique du fait institutionnel, et confrontent l'ensemble de ses composants au retour désagrégateur des parties indifférenciées et non intégrées déposées en différents lieux du cadre.

Les alliances inconscientes, pactes et contrats

L'institution se fonde sur des rapports d'obligation. L'obligation majeure est la nécessité de céder à l'ensemble une part de soi contre les idéaux communs et la protection que rend possible la communauté de droit (Freud, *Malaise dans la civilisation*), contre l'investissement narcissique de l'ensemble sur chacun (Aulagnier, *Violence de l'interprétation*), contre des emplacements et des assignations qui assurent la stabilité de l'ensemble (Kaës, *L'appareil psychique groupal*), contre les représentations communes qui assurent les représentations de la causalité.

Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud montre comment renoncement pulsionnel et avènement de la communauté de droit ont une fonction et une signification et dans l'espace psychique singulier et dans l'espace psychique des groupements sociaux et institutionnels. Il décrit tout à la fois l'assise psychique de la fondation juridique de l'institution et de l'affiliation légitime de ses sujets à un ensemble social.

Piera Castoriadis-Aulagnier a introduit, en 1975, la notion de contrat narcissique pour souligner que chaque sujet a l'obligation d'assurer la continuité de l'ensemble social. Pour assurer cette continuité, l'ensemble doit à son tour investir narcissiquement cet élément nouveau. Ce contrat assigne à chacun une certaine place : celle-ci lui est offerte par le groupe, et lui est signifiée par l'ensemble des voix qui, avant chaque sujet, a tenu un certain discours conforme au mythe fondateur du groupe. Ce discours inclut les idéaux et les valeurs ; il transmet la culture et la parole de certitude de l'ensemble social. C'est par ce discours que chaque sujet doit reprendre à son compte qu'il est relié à l'Ancêtre fondateur.

Une troisième forme d'obligation est définie par ce que j'ai appelé le *pacte dénégatif*. J'entends ainsi ce qui, dans tout ensemble, est voué d'un commun et inconscient accord au destin du refoulement ou de la dénégation, du déni, du désaveu, du rejet, de l'enkystement : la fonction du pacte est que le lien s'organise et se maintienne dans la complémentarité des intérêts de ses sujets ; le pacte s'établit pour que soit assurée la continuité des investissements et des bénéfices liés à la subsistance de la fonction de l'Idéal et du contrat narcissique. Je souligne ainsi deux polarités du pacte dénégatif : l'une est *organisatrice* du lien et de l'ensemble transsubjectif, l'autre est *défensive*. Le pacte dénégatif apparaît comme la contreface et le complément du contrat narcissique. D'un autre côté, le pacte dénégatif crée dans l'ensemble du non-signifiable, du non-transformable : des zones de silence, des poches d'intoxication ou des lignes de fuite qui maintiennent le sujet étranger à sa propre histoire. Dans les institutions, le pacte porte sur les lacunes et sur l'irreprésentable de l'origine (ce que le mythe parvient précisément à représenter), sur les fondations de l'institution,

sur les enjeux du pouvoir, sur la mort, la sexualité, le savoir. J'en ai montré les effets et les modalités de déliement dans plusieurs études cliniques, en développant le concept d'alliances inconscientes. Dans l'une d'entre elles, j'ai montré que ce qui est refoulé ou dénié chez les fondateurs se transmet et se représente dans le groupe, et l'organise symétriquement : ce qui n'est pas analysé et demeure refoulé, ou dénié, fait l'objet d'une *alliance inconsciente pour que les sujets d'un lien soient assurés de ne rien savoir de leurs propres désirs*.

J'ai défini les alliances inconscientes comme des formations de l'appareillage psychique des sujets d'un ensemble intersubjectif : couple, groupe, famille, institution. Elles déterminent les modalités du lien *entre* les sujets, et l'espace psychique de l'ensemble à *travers* eux. C'est sur de telles alliances qu'est scellée la réalité psychique partagée. Une alliance inconsciente est une formation psychique intersubjective construite par les sujets d'un lien pour renforcer en chacun d'eux certains processus, certaines fonctions, ou certaines structures dont ils tirent un bénéfice tel que le lien qui les conjoint prend pour leur vie psychique une valeur décisive. L'ensemble ainsi lié ne tient sa réalité psychique que des alliances, des contrats et des pactes que ses sujets concluent et que leur place dans l'ensemble les *oblige* à maintenir. L'idée d'alliance inconsciente spécifie l'enjeu des rapports d'obligation et d'assujettissement.

Les alliances inconscientes sont au service de la fonction refoulante, mais elles constituent en outre des mesures de sur-refoulement puisqu'elles portent non seulement sur des contenus inconscients, mais sur l'alliance elle-même : celle-ci est un instrument pour maintenir le refoulement.

Ces concepts peuvent ouvrir de nouvelles perspectives sur la genèse des pathologies du lien institutionnel. Dans telle institution, l'analyse des opérations défensives mises en œuvre par les soignants nous permet de suivre les enjeux inconscients et les effets des alliances dans les entraves du processus de pensée et dans les violences incompréhensibles qui surgissent et menacent soignants et soignés. Ce sont ces alliances qui reviennent sur la scène de l'institution dans les acting des malades et des soignants : ce que J.C. Rouchy (1978) appelle un « passé sous silence » traumatique revient sous une forme énigmatique dans la scène de l'institution, *en quête de sens*. Les soignants sont confrontés à une activation des angoisses archaïques : ils s'éprouvent mis en danger chaque fois que le socle qui soutient les alliances inconscientes, le contrat narcissique et les identifications à l'objet de la tâche primaire est ébranlé. Il en est ainsi dans les institutions innovantes, comme l'ont été les hôpitaux de jour il y a quelques années : les fantasmes mobilisés par la réalisation d'une institution enfin conforme à l'accomplissement des idéaux et des reconnaissances narcissiques mobilisent des identifications héroïques qui peuvent exercer une grande contrainte sur les soignants, et

faire apparaître ultérieurement des souffrances enfouies et partiellement anesthésiées.

Cadre, fonction conteneur, enveloppes institutionnelles

Ces concepts tracent un champ dans la complexité institutionnelle : ce qui fait cadre, ce qui contient, ce qui enveloppe inscrit une délimitation, une découpe, mais aussi un principe de symbolisation et de transformation.

La réflexion sur le cadre, au sens de J. Bleger, a mobilisé, sur des bases différentes de celles qui prévalaient à l'origine de la thérapie institutionnelle, la réflexion de plusieurs psychanalystes sur la psychothérapie individuelle ou de groupe *dans le cadre* institutionnel, sur la fonction du cadre dans la prise en charge institutionnelle (Pinel, 1996), sur la multiplicité et les emboîtements des cadres à l'intérieur de l'espace institutionnel, leurs effets d'intrusion, de collusion ou de différenciation.

L'idée que l'institution fonctionne comme conteneur dans lequel s'effectuent, dans certaines conditions, des opérations de transformation est un effet de la meilleure connaissance des travaux de Bion. Les notions de contenant-contenu (Bion) et de fonction-conteneur (Kaës) ont relancé la réflexion sur la nécessité de trouver, dans l'espace-temps de l'institution, un lieu psychique où les angoisses et les conflits intrapsychiques et intersubjectifs pourront être actualisés, entendus et pensés.

A partir des intuitions initiales d'Esther Bick, les travaux de Didier Anzieu sur le Moi-peau et les enveloppes psychiques ont suscité des recherches sur les enveloppes groupales et institutionnelles ; à propos de ces dernières, Didier Houzel a souligné leurs propriétés d'élasticité, de résistance, de contenance, de perméabilité et de consistance, en précisant que l'enveloppe institutionnelle doit être capable d'intégrer — comme l'a souligné Francès Tustin à propos des enfants autistes — des éléments contrastés : l'éducatif et le thérapeutique, le masculin et le féminin, le paternel et le maternel, le parental et le fraternel.

Ainsi, Jean-Pierre Pinel analyse les agirs et les processus d'interaction qui se manifestent dans l'espace institutionnel en articulant les caractéristiques du fonctionnement psychique des patients à celles du groupe soignant. Il propose de concevoir les contre-agir, les effets de symétrie et les clivages repérés dans la clinique comme la résultante des identifications projectives massives déployées par les patients. La fonctionnalité du cadre en tant que conteneur potentiel se fonderait essentiellement sur la capacité du groupe soignant à conduire une analyse des formations intertransférentielles mobilisées.

La mise en figurabilité

Ces questions rejoignent celles qui interrogent les conditions de la capacité soignante et thérapeutique de l'institution ; cette capacité n'est pas seulement subordonnée à un travail permanent pour éviter, prévenir et traiter les effets pathogènes dont les causes sont diverses (effets de la pathologie des malades, retour du passé non pensé dans le présent, déliaison et retournements pulsionnels, travail de la mort dans l'institution¹) ; la préservation de la relation du psychothérapeute sans pouvoir décisionnaire avec son patient est un élément capital. Cette relation constitue, comme l'a montré F. Begoin-Guignard (1992), le lieu topologique de la rencontre de deux univers ordonnés et hétérogènes : l'espace privé et l'espace socialisé, la rencontre entre la relation d'intimité qu'est la relation analytique avec l'institution familiale, groupale et institutionnelle du patient (et du psychothérapeute).

L'ensemble de ces recherches relancent la question récurrente : comment et à quelles conditions le dispositif institutionnel et les espaces qu'il contient permettent-ils la mise en figurabilité et le travail de symbolisation de ce qui n'a pas pu être élaboré dans l'espace privé ? Comment traitent-ils ce qui reste en souffrance dans l'institution même² ?

Des analyses que j'ai menées se dégagent une hypothèse : ce qui ne parvient pas à être signifié/interprété/symbolisé du désordre psychique, dans la relation entre les sujets d'une institution, dans les relations de chacun d'entre eux avec l'ensemble et ses représentants, revient dans l'institution sur une scène où se lie d'une manière intriquée et contusionnante la réalité psychique et d'autres ordres de la réalité.

Esquisses pour une théorie psychanalytique de l'institution

A travers ces propositions s'esquissent les perspectives d'une double topologie institutionnelle dans laquelle peuvent venir se figurer des lieux psychiques et des lieux institutionnels : lieux de dépôts et de débarras (le « placard » qui contient des cadavres) ; lieux de mémoire et de mémoriaux ; lieux interstitiels, où jouent les formations intermédiaires et transitionnelles ; lieux construits pour accueillir et traiter la mise en figurabilité de la conflictualité psychique et/ou institutionnelle. Se dessine aussi la notion de *généalogie institutionnelle* dont l'objet est de décrire et de comprendre les transmissions

1. Cf. les recherches d'Eugène Enriquez (1987) sur le travail de la mort et les processus de déliaison, ceux d'Emmanuel Diet (1996) sur les fonctions thanatophoriques dans les institutions.

2. Sur certains aspects spécifiques de la souffrance et de la pathologie dans les liens institutionnels, cf. R. Kaës, J.-P. Pinel ; O. Kernberg *et al.*, 1996.

psychiques inconscientes qui forment les cryptes et les placards d'une institution, c'est-à-dire l'irreprésenté de la psyché des ancêtres³.

Le travail de conceptualisation de la réalité psychique de/dans l'institution conduit à proposer une définition de celle-ci fondée sur la prise en considération de cette réalité. L'institution n'est pas seulement le lieu d'accomplissement imaginaire de désirs refoulés. Elle est aussi le lieu d'organisations défensives contre ces désirs. Elle produit en outre des défenses spécifiques contre ce qui viendrait mettre en péril son existence ou le rapport de ses sujets à la tâche primaire qui les réunit. Elle assure, enfin, des défenses contre des angoisses dont l'origine ou la source semblent liées non pas directement au fait institutionnel, mais plutôt à la vie psychique des sujets considérés dans leur singularité.

CE QUI RESTE À PENSER

Le politique e(s)t l'originnaire

Ce qui reste à penser de l'institution pose la question de ce qui est pensable avec les catégories de la psychanalyse et sur la base de sa pratique. Par exemple la question du politique dans l'institution. Je n'ai pas abordé explicitement ce palier de la réalité dans son rapport avec la réalité psychique. Pour autant, je pense que je ne l'ai pas ignoré ; je dirai plutôt que je l'ai maintenu hors champ, et quelquefois à l'arrière-plan de ma pensée, pour deux raisons principales : la première est que le dispositif avec lequel je travaille, en reprise des demandes qui me sont adressées, ne me semble pas permettre un abord direct de cette dimension. Toutefois, elle y est décelable. Il faudrait, pour aller plus loin, faire un saut spéculatif qui engagerait sans doute une autre problématique et d'autres concepts que ceux avec lesquels j'ai opéré. Il serait très fertile pour cette entreprise de prendre appui sur des œuvres consistantes, et différentes, telles que celles de G. Mendel et de P. Legendre, plus récemment celle de J. Ménéchal. Chacun d'entre eux propose des hypothèses fortes sur ce qui pourrait constituer une pensée psychanalytique du politique dans l'institution.

J'indiquerai ici brièvement, et d'une manière toute provisoire, quelques hypothèses qui pourraient orienter mon approche : elles s'attacheraient tout d'abord à comprendre ce qui se passe, ce qui se joue et ce qui s'agit, mais aussi ce qui se pense lorsque, dans les interventions que nous assurons dans les institutions, l'analyste est régulièrement assigné, dans un scénario ou dans une scène fantasmatique, à la place de l'originant. Cliniquement, cet emplacement correspond dans le contre-transfert à un moment de grande confusion de

3. Plusieurs recherches sont à signaler sur cette question, en particulier Rouchy (1978) ; Baranes (1984) ; Kaës (1995) ; Missenard (1986).

pensée, ou à un sentiment de perte de limites. Ce moment suit le plus souvent ou précède une intense expérience d'excitation pulsionnelle co-entretenu ; dans cette expérience, analystes et participants sont confrontés à des affects jusqu'alors impensés, et qui leur donnent la représentation de l'impensable, telle qu'une brisure traumatique la provoque. Tout se passe comme si, en ce qui concerne la représentation et les affects qui accompagnent cette mise en place d'originant, il n'était pas possible de les comprendre sur le coup, mais seulement après-coup, lorsque le refoulement (originaire) effectué en commun aura été levé.

Il me semble que c'est dans ce moment catastrophique que la catégorie du politique surgit ; elle se constitue comme pouvoir organisateur d'un ordre après le chaos, et plus précisément comme le pouvoir de *faire sens*. Autrement dit, au politique est d'abord associée la capacité de traduire et d'interpréter, acte de dégagement d'énergie et de pensées pour organiser les liens entre les sujets. On pourrait dire aussi que le politique, dans son action organisatrice, est associé à la formation et à la fonction du mythe, à l'Ancêtre, qui représente la figure originante, puis à ses formes dégradées que sont les idéologies.

Si l'enjeu est toujours sexuel, il n'est pas d'abord à proprement parler œdipien, comme *Totem et tabou* le propose d'emblée⁴ ; il ne le deviendra que dans un second temps. Dans la société humaine, ce qui précède est le pouvoir organisateur du porte-parole donnant sens au chaos. Ce pouvoir est la fonction du Parent, et sera aussi celui des frères lorsqu'ils s'entendront pour le tuer, à cause de la confusion qu'il aura introduite dans l'ordre des sexes et des générations. Dans les groupes analytiques, comme dans les institutions dans lesquelles il intervient, l'analyste est assigné à cette place dont l'imaginaire est aussi puissant que son pouvoir symboligène.

Dans cette conjonction, l'analyste intervenant est à la fois un meurtrier et un sauveur : s'il est mis en place de fondateur-refondateur-réinstituant, c'est que du chaos, de l'impensable, du non-symbolisable s'est emparé des sujets de l'institution. Je suppose que le pouvoir auquel il est appelé définit l'espace psychique du politique.

Dans cet appel, s'effectue le passage de l'*oïkos* à la *polis* (cf. Aristote), de la communauté naturelle [(l'Un soumis au chaos) à la société des échanges (la différence faisant sens sous l'effet de la Loi)]. Un second mouvement est ainsi constitutif du politique : il se fonde sur la prohibition de l'inceste, il préside au cycle de l'échange, il préserve la société de droit.

Ce que le politique gère spécifiquement, c'est l'institution du sens et de la Loi, le rapport du sens et de la Loi, les instances énonciatrices

4. Dans un article de la *Nouvelle revue de psychanalyse* centré sur la question des « Pouvoirs » (1973, 8, p. 207-221), j'avais exposé pour la première fois que le premier pouvoir surgit de l'imaginaire du groupe archaïque des commencements, de l'Archigroupe.

et leur énoncé, c'est-à-dire la capacité de pouvoir-savoir : sur le désir, la vie, la mort. Pour opérer cette œuvre et la maintenir, le politique entre en politique, dans la politique : il implique une (em)prise de pouvoir sur des parties de la psyché de l'autre, de plus d'une autre, si possible avec son consentement (la servitude volontaire ?). Les termes de l'échange sont prescrits par les contrats qui vont de l'explicite à l'implicite, des contrats conscients aux alliances inconscientes.

Le politique émerge aussi dans la construction du dispositif mis en œuvre pour opérer le travail, et particulièrement dans la violence inhérente à la mise en place de tout dispositif et de tout cadre analytique : le cadre limite, découpe, et il rend possible le travail du processus. Cette violence anticipatrice, structurante, est, comme l'a montré Piera Aulagnier, « ce qui, dans le champ psychique, s'impose de l'extérieur au prix d'un premier viol d'un espace et d'une activité qui obéit à des lois hétérogènes au Je et au discours ». Elle est nécessaire à l'émergence du sens, comme au travail de l'interprétation.

Bibliographie

- ANZIEU, D. 1985. *Le Moi-peau*. Paris, Dunod.
- BARANES, J.-J. 1984. « L'institution thérapeutique comme cadre ». *Adolescence*. II, I, p. 123-141.
- BEGOIN-GUIGNARD, F. 1992. « Entre l'arbre et l'écorce. Le psychotérapeute en institution ». *Dans* : Bleandonu, D. (dir. publ.) *Cadres thérapeutiques et enveloppes psychiques*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BION, W.-R. 1963. *Elements of Psychoanalysis*. Heinemann, Londres [*Éléments de psychanalyse*, Paris, PUF, 1979].
- BLEGER, J. 1966. « Psychanalyse du cadre psychanalytique ». *Dans* : Kaës, Misse-nard et al. *Crise, rupture et dépassement*. Paris, 1979.
- CASTORIADIS-AULAGNIER, P. 1975. *La violence de l'interprétation. Le pictogramme et l'énoncé*. Paris, PUF.
- DIET, E. 1996. « Le thanatophore. Travail de la mort et destructivité dans les institutions ». *Dans* : Kaës, R. ; Pinel, J.-P. ; Kernberg, O. et al. *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*. Paris, Dunod.
- ENRIQUEZ, E. 1987. « Le travail de la mort dans les institutions ». *Dans* : Kaës, R. ; Bleger, J. et al. *L'institution et les institutions. Etudes psychanalytiques*. Paris, Dunod.
- HOUZEL, D. 1987. « Cadre et psychothérapie institutionnelle dans un hôpital de jour pour enfants ». *Dans* : Bleandonu, G. (dir. publ.) *Les groupes thérapeutiques*. Lyon, Césura.
- KAËS, R. 1973. « L'archigroupe, puissance et pouvoirs dans les petits groupes ». *Nouvelle revue de psychanalyse*. 8, p. 207-221.
- KAËS, R. 1987. « Réalité psychique et souffrance dans les institutions ». *Dans* : Kaës, R. ; Enriquez, E. et al. *L'institution et les institutions. Etudes psychanalytiques*. Paris, Dunod, p. 46.

- KAËS, R. 1989. « Alliances inconscientes et pacte dénégatif dans les institutions ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*. 13, p. 27-38.
- KAËS, R. 1989. « Le pacte dénégatif dans les ensembles intersubjectifs ». Dans : Missenard, A. ; Rosolato, G. et al. *Le négatif. Figures et modalités*. Paris, Dunod, p. 101-136.
- KAËS, R. 1993. *Le groupe et le sujet du groupe. Eléments pour une théorie psychanalytique des groupes*. Paris, Dunod.
- KAËS, R. 1994. *La parole et le lien. Les processus associatifs dans les groupes*. Paris, Dunod.
- KAËS, R. 1996. « Souffrance et psychopathologie des liens institués. Une introduction ». Dans : Kaës, R. ; Pinel, J.-P. et al. *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*. Paris, Dunod, p. 1-47.
- KAËS, R. 1997. « Violencia del encuadre y violencia del encuentro intersubjetivo en los grupos analíticos de formación ». *Revista Asociación Escuela Argentina de Psicoterapia para Graduados*. 23, p. 279-300.
- LEGENDRE, P. 1974. *L'amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique*. Paris, Le Seuil.
- MENDEL, G. 1998. *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*. Paris, Editions de la Découverte.
- PINEL, J.-P. 1996. « La déliaison pathologique des liens institutionnels ». Dans : Kaës, R. ; Pinel, J.-P. ; Kernberg, O. et al. *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*. Paris, Dunod.
- RACAMIER, P.-C. et al. 1970. *Le psychanalyste sans divan. La psychanalyse et les institutions de soin psychiatrique*. Paris, Payot.
- ROUCHY, J.C. 1978. « Un passé sous silence ». *Etudes freudiennes*. 13-14, p. 175-190.